

# CERTIFICATE

## La société

**SAS Henri Arnaud**  
2 Bd Raymond d'Hautpoul  
81200 Mazamet, FRANCE

est autorisée, selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® et le rapport d'essais **17-01201 / 18-00130**, à utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX®

OEKO-TEX®  
CONFIDENCE IN TEXTILES  
**STANDARD 100**



CQ 819/1 IFTH

Testé substances nocives  
[www.oeko-tex.com/standard100](http://www.oeko-tex.com/standard100)



## pour les articles suivants:

**Laine de France lavée "SCOURED FRENCH WOOL", écrue.**

Les résultats des contrôles effectués selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® Annexe 6, **classe de produit I**, ont été réalisés sur les articles susnommés et démontrent qu'ils respectent les exigences de l'écologie humaine du STANDARD 100 by OEKO-TEX®, actuellement définies dans l'Annexe 6 pour les articles pour bébés.

Les articles certifiés satisfont aux exigences de l'Annexe XVII de REACH (y compris l'utilisation de colorants azoïques, la libération du nickel, etc), ainsi qu'à l'exigence américaine concernant la teneur en plomb totale dans les articles pour enfants (CPSIA ; à l'exception des accessoires fabriqués à partir de verre).

Le titulaire de ce certificat, s'est engagé par une déclaration de conformité selon l'ISO 17050-1, d'utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX® uniquement sur les articles conformes à ceux initialement testés. La conformité est vérifiée par des audits.

**Le certificat CQ 819/1 est valable jusqu'au 30.06.2018**

Lyon, 01.02.2018

Richard MARTINETTI  
Responsable Service Certification OEKO-TEX®

